

**CONSEIL DE LA COMMUNAUTE A DISTANCE  
DU 13 OCTOBRE 2020  
COMPTE RENDU DETAILLE**

-----

**Emmanuelle GAZEL** : Bonjour à tous. Nous tenons ce conseil pour évoquer seulement deux délibérations plus une troisième finalement, si vous en êtes d'accord, que nous examinerons ce soir et que je vous proposerai d'ailleurs à l'ordre du jour.

On va démarrer en faisant l'appel donc c'est vous Anne-Marie qui faites l'appel.

**Etaients présents** : Valentin ARTAL, Claude ASSIER, Martine BACHELET, Christine BEDEL, Christian BOUDES, Didier CADAUX, Jean-Louis CALVET, Didier CARRIERE, Esther CHUREAU, Jacques COMMAYRAS, Corinne COMPAN, Daniel DIAZ, Yannick DOULS, Michel DURAND, Bouchra EL MEROUANI, Aurélie ESON, Joël ESPINASSE, Christian FORIR, Emmanuelle GAZEL, Bernard GREGOIRE, Céline GUIBERT, Vincent HERAN, Catherine JOUVE, Philippe LEPETIT, Martine MABILDE, Jean-Pierre MAS, Corine MORA, Thierry PEREZ, Patrick PES, Séverine PEYRETOUT, Patricia PITOT, Hélène RIVIERE, Christelle SUDRES BALTRONS, Danièle VERGONNIER, Nicolas WOHREL.

**Etaients absents excusés** : Yvon BEAUMONT, Arnaud CURVELIER, Gilbert FAUCHER, Miguel GARCIA, Dominique MAURY, Karine ORCEL, Annie POLYCARPE, Philippe RAMONDENC, Christophe SAINT-PIERRE.

Les membres ci-après avaient respectivement délégué leurs mandats à :

- Arnaud CURVELIER à Emmanuelle GAZEL
- Gilbert FAUCHER à Christine BEDEL
- Dominique MAURY à Jacques COMMAYRAS
- Christophe SAINT-PIERRE à Claude ASSIER

-----

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Valentin ARTAL a été nommé pour effectuer les fonctions de secrétaire.

Madame Anne-Marie CHABERT, Directrice Générale Adjointe des Services de la Communauté de Communes Millau Grands Causses, a été désignée comme Secrétaire auxiliaire de séance.

-----

Le compte-rendu du conseil du 23 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

-----

**Emmanuelle GAZEL** : Merci à tous. Je le disais, seulement deux rapports à l'ordre du jour. Mais les deux rapports devaient être votés très rapidement pour pouvoir être mis en œuvre. Et puis un troisième rapport que je vous propose d'ajouter à l'ordre du jour qui concerne l'organisation du prochain conseil communautaire du 18 novembre. Nous avons fait la demande aux Maires des différentes communes de la Communauté de communes de bien vouloir nous accueillir pour que l'on continue la tournée déjà démarrée à Rivière sur Tarn.

Et c'est la commune d'Aguessac qui a accepté de nous recevoir pour le prochain conseil. Donc, il faut délibérer ce soir pour pouvoir valider ce changement de lieu pour le prochain conseil. On y reviendra sur le troisième rapport mais je voulais l'ajouter à l'ordre du jour dès maintenant.

Je vous propose sans plus attendre, de passer au rapport n° 1, c'est Michel DURAND qui va vous le présenter, il concerne la modification du tableau des emplois, relatif à l'embauche de notre nouveau Directeur Général des Services, Monsieur Frédéric BILLAUD, à compter de ce lundi 19 octobre. Donc voilà l'urgence de passer ce rapport car il n'a pas le même cadre d'emploi que celui de Stéphanie BERBILLE.

## 🗨 **PERSONNEL**

### **1. Modification du tableau des emplois : direction générale.**

Rapporteur : Michel DURAND

*Dans le cadre de la procédure de recrutement du futur Directeur Général des Services il conviendrait que le conseil de la Communauté décide de modifier le tableau des emplois, pour procéder à la création d'un poste d'attaché principal et à la suppression d'un poste d'attaché hors classe.*

*Le jury de recrutement, réuni le 22 septembre dernier, a retenu la candidature de Monsieur Frédéric BILLAUD, qui possède une expérience professionnelle de dix-huit ans en tant que directeur général adjoint, à la Communauté de Rodez Agglomération.*

*Il prendrait ses fonctions à compter du 19 octobre prochain et serait chargé notamment du projet de mutualisation des services, avec l'ensemble des communes.*

*Le nouveau tableau des emplois serait le suivant :*

#### Direction Générale :

<b>Filière</b>	<b>Emploi</b>
<i>Administrative</i>	✓ 1 directeur général des services (20 à 40 000 habitants)
	✓ 1 directrice générale adjointe des services (20 à 40 000 habitants)
	✓ 1 attaché principal
	✓ 1 attaché
	✓ 1 attaché territorial en CDI
	✓ 1 adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe
<i>Technique</i>	✓ 1 ingénieur principal
	✓ 1 adjoint technique à 50 %

-----  
**Décision du Conseil de la Communauté :**

➤ **Le Conseil de la Communauté, à l'unanimité des membres présents, approuve la modification du tableau des emplois pour procéder à la création d'un poste d'attaché principal et supprimer un poste d'attaché hors classe à compter du 19 octobre 2020.**

-----

**Emmanuelle GAZEL** : Là aussi, il y avait urgence à délibérer sur ce rapport parce qu'il s'agit de répondre à un premier appel à projet qui doit être fait d'ici le 1<sup>er</sup> décembre prochain et je laisse Séverine vous expliquer la suite.

## 🔗 **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

### **2. Enseignement Supérieur : mise à disposition d'un agent de la commune de Millau.**

Rapporteur : Séverine PEYRETOU

*Par une délibération du 26 septembre 2018, le conseil de la Communauté a approuvé la modification de ses statuts pour exercer la compétence pleine et entière de l'enseignement supérieur et de la formation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui comprend :*

*« dans le cadre des orientations et schémas régionaux, des besoins des acteurs socioéconomiques du territoire et dans une approche partenariale et partagée à l'échelle du Campus Sud Aveyron :*

- définition de la politique territoriale de l'enseignement supérieur et de la formation,*
- coordination au plan local de la stratégie globale et des acteurs,*
- gestion du pôle enseignement supérieur ou de toute autre structure accueillant ou hébergeant des formations ou organismes de formation, créée à l'initiative des collectivités,*
- gestion et coordination de la vie étudiante,*
- contribution au développement et à l'adaptation de l'offre de formation et des qualifications sur le territoire,*
- contribution au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur. »*

*L'enseignement et la formation font pleinement partie des facteurs d'attractivité d'un territoire, aussi il est nécessaire de s'engager dans une démarche volontariste pour tendre à son développement.*

*Dans cet objectif, il convient de renforcer les effectifs du pôle développement territorial par le recrutement d'un chargé de mission à mi-temps. Il s'agirait d'un recrutement en interne au sein des services de la Communauté ou de la Commune de Millau.*

*Dans l'urgence et pour permettre à la Communauté de répondre, dans les délais impartis, à l'appel à projet « Campus Connecté », il est proposé la mise à disposition de Madame Chloé GAYRAUD, attachée territorial à la Ville de Millau, à raison de 50 % de son temps de travail, pour une durée de trois mois, commençant à courir le 19/10/2020.*

*Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020, financés grâce au transfert de charges intité lors de la prise de compétence.*

*Il conviendrait que le conseil de la Communauté :*

- 1 - approuve la création d'un poste de chargé de mission enseignement supérieur et formation à mi-temps,*
- 2 - approuve la mise à disposition temporaire de Madame Chloé GAYRAUD, pour une durée de trois mois commençant à courir le 19 octobre 2020,*
- 3 - autorise sa Présidente à signer la convention de mise à disposition.*

-----

**Séverine PEYRETOUT** : Je vous donne quelques éléments sur ce projet Campus Connecté. Un campus connecté, c'est un lieu qui va accueillir entre 15 et 25 étudiants. L'idée c'est que dans ce lieu convivial, ces étudiants puissent suivre à distance une formation enseignement supérieur, une formation de leur choix. Donc ça peut être une licence, un BTS, un DUT parmi l'offre d'enseignement supérieur à distance qui est proposée au niveau national.

Dans ce campus connecté, les étudiants vont bénéficier de l'accompagnement d'un tuteur qui va les aider dans les choix d'orientation, dans de la méthodologie et puis également créer une dynamique de groupe au sein de ce campus connecté.

Nous répondons à un appel à projet au niveau national et également au niveau de la Région. Dans cet appel à projet, l'Etat finance à hauteur de 50 000 € par an et 10 000 € pour l'université de proximité de rattachement pendant une période de 5 ans.

Je ne sais pas si vous avez des questions sur ce projet de campus connecté ?

**Daniel DIAZ** : Si j'ai bien compris, en fait il y a bien une personne qui va être à mi-temps, Madame Chloé GAYRAUD spécifiquement pour répondre à l'appel d'offres ?

**Séverine PEYRETOUT** : Alors, elle est mise à disposition pour une durée de trois mois à partir de lundi parce que j'avais besoin absolument de quelqu'un qui m'aide à construire cette réponse pour l'appel à projet Campus Connecté. Mais on démarre également l'organisation d'un enseignement supérieur avec elle et ensuite, nous aurons un recrutement en interne toujours sur un mi-temps.

**Daniel DIAZ** : Voilà, c'était pour voir si j'avais bien compris c'est-à-dire qu'il y a une urgence sur le dossier donc on transfère sur l'effectif 50 % de son temps pendant trois mois qui sera suivi ensuite en interne d'un poste définitif à 50 % d'un ETP, c'est bien ça ?

**Séverine PEYRETOUT** : Oui, exactement ! Je précise que les crédits nécessaires de ce financement de ce poste à mi-temps sont inscrits au budget 2020 et ils sont financés grâce au transfert de charges initié lors de la prise de compétence en 2019.

**Daniel DIAZ** : Oui absolument, d'accord. C'était juste pour bien m'assurer de dire que ça assurera 50 % d'un ETP de manière habituelle pour pouvoir suivre la mission de l'enseignement supérieur et que ce montant était préalablement établi lors du transfert de charges.

**Séverine PEYRETOUT** : Tout à fait !

**Daniel DIAZ** : J'ai bien compris !

**Séverine PEYRETOUT** : N'hésitez pas à me poser des questions si vous en avez mais je reviendrai sur campus connecté lors du prochain conseil communautaire puisqu'on aura une délibération pour permettre le dépôt de l'appel à projet.

**Daniel DIAZ** : D'accord, merci beaucoup !

**Séverine PEYRETOUT** : Après, vu que le conseil n'est pas trop long mais je ne veux pas l'alourdir trop, je veux juste vous parler qu'actuellement on a des étudiants de Nîmes en design social qui travaillent sur des produits et des services pour développer l'enseignement supérieur. Ils sont venus nous rencontrer il y a 15 jours et ils travaillent déjà sur notre projet.

Et puis également vous dire que nous sommes en train de travailler sur un schéma local d'enseignement supérieur et là aussi nous avons sollicité des étudiants de Toulouse du Master APTER à Jean Jaurès à Toulouse et nous espérons accueillir en janvier de l'année prochaine peut-être, des stagiaires qui travailleront sur ce schéma local de l'enseignement supérieur.

**Daniel DIAZ** : Schéma local de l'enseignement supérieur, à l'échelle du bassin Millau – St-Affrique ?

**Séverine PEYRETOU** : C'est quelque chose qu'il nous faut étudier mais oui, l'idéal ce serait à l'échelle du bassin Millau – St-Affrique.

**Daniel DIAZ** : D'accord, puisque comme on travaille déjà sur la formation notamment avec le salon de l'étudiant avec nos amis St-Affricain, ça aurait du sens.

**Emmanuelle GAZEL** : Merci beaucoup Séverine PEYRETOU pour cette présentation très complète. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Non donc je vous propose de voter cette délibération.

**Décision du Conseil de la Communauté :**

➤ **Le Conseil de la Communauté, à l'unanimité des membres présents :**

**1 - approuve la création d'un poste de chargé de mission enseignement supérieur et formation à mi-temps,**

**2 - approuve la mise à disposition temporaire de Madame Chloé GAYRAUD, pour une durée de trois mois commençant à courir le 19 octobre 2020,**

**3 - autorise sa Présidente à signer la convention de mise à disposition s'y afférent.**

**Emmanuelle GAZEL** : Donc bravo, une belle unanimité pour l'enseignement supérieur !

-----

👉 **ADMINISTRATION GENERALE**

**3. Lieu de réunion du prochain conseil de Communauté.**

Rapporteur : Emmanuelle GAZEL

-----

**Emmanuelle GAZEL** : La troisième délibération qui n'était pas à l'ordre du jour mais qui est relativement simple c'est pour l'accueil du conseil communautaire du 18 novembre prochain par la commune d'Aguessac.

Je ne sais pas si les Elus d'Aguessac veulent dire un mot ?

**Jacques COMMAYRAS** : Non, pas spécialement !

**Emmanuelle GAZEL** : Merci en tous cas !

**Jacques COMMAYRAS** : Si, simplement que l'on est heureux d'accueillir la Communauté chez nous !

**Emmanuelle GAZEL** : Nous sommes ravis de venir à Aguessac le 18 novembre. Alors évidemment, sous réserve que d'ici là, on aille dans d'autres contraintes qui nous empêchent de nous réunir auquel cas, ce sera à nouveau une visio. Mais si on le peut, on viendra avec grand plaisir à Aguessac.

Je dois faire voter formellement cette décision.

***Décision du Conseil de la Communauté :***

***➤ Le Conseil de la Communauté, à l'unanimité des membres présents, se prononce favorablement :***

***1 - sur le principe de délocaliser les conseils dans les communes membres, pour favoriser la tenue des conseils communautaires en présentiel,***

***2 - sur la tenue du conseil de Communauté du 18 novembre 2020 à la salle des fêtes d'Aguessac.***

-----

**Emmanuelle GAZEL** : Nous avons terminé l'ordre du jour du conseil communautaire. Merci, bonne soirée.

-----

Ce compte rendu est la retranscription intégrale du débat oral.  
La séance est levée à 19 heures.

-----

Millau, le 30 octobre 2020

Rédacteur : Ghislaine MARCILLAGEON